

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Merci.

1465 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

1470 **LA PRÉSIDENTE :**

... beaucoup de votre passage devant nous. Alors, dans...

1475 **MM. CLAUDE PINARD ET FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU**
Centraide du Grand Montréal

1480 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, rebonsoir. Nous sommes en présence de monsieur Claude Pinard et de Félix-Antoine Véronneau de Centraide du Grand Montréal. Bonsoir à tous les deux.

1485 **M. CLAUDE PINARD :**

Bonsoir.

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1490 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1495 Merci d'être là. Alors, on vous offre 10 minutes, comme tout le monde.

M. CLAUDE PINARD :

1500 Merci beaucoup. Donc, Claude Pinard, PDG de Centraide du Grand Montréal, accompagné par Félix-Antoine Véronneau, notre nouveau vice-président de développement social. Donc, il fait tous les investissements sociaux stratégiques dans le Grand Montréal pour nous.

1505 On a décidé, nous, de se présenter ici, naturellement, on a un mémoire, mais on a décidé de faire ça un peu différemment. C'est-à-dire, donc, de parler de façon inspirante et de parler de l'importance d'avoir beaucoup d'audace sur cette question.

1510 Et c'est... Vous allez... Je vous vois sourire, Madame Émond. Et l'idée, c'est que je pense que nous connaissons le problème. Nous connaissons les solutions pour s'en sortir. Ce qui manque actuellement... On connaît les financeurs aussi, les gens... Ce qui manque, c'est de l'audace. Et ce qui manque, c'est du courage. Et c'est ce dont on veut parler aujourd'hui.

1515 On a ce qu'il faut pour une véritable sortie de crise. On a ce qu'il faut pour investir dans des solutions porteuses, qui sont porteuses d'espoir, non seulement pour les personnes en situation d'itinérance, mais également pour les personnes de l'ensemble de la société, particulièrement dans un contexte de cohabitation.

1520 On n'a pas à subir ces affronts à notre humanité tous les jours, sans rien faire, et surtout en continuellement plaçant le blâme sur quelqu'un d'autre. Il faut arrêter ça. L'indignation qui nous anime doit être source de courage, afin de nous aider à injecter de la dignité dans la vie des personnes en situation d'itinérance.

 Et là-dessus, je passe la parole à mon collègue, Félix-Antoine.

1525 **M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :**

Donc, ayons de l'audace. « A » comme « analyse des besoins ».

1530 Tous les acteurs sur le terrain s'entendent pour dire que les analyses abondent. Selon nous, il faut rassembler et partager tous les portraits et besoins identifiés par les milieux, afin d'avoir une vision claire à l'échelle de la Ville pour l'implantation des ressources.

1535 Il faut également porter une attention particulière aux réalités des personnes des Premières Nations, Inuits et Métis en situation d'itinérance, afin d'implanter des ressources adaptées, sécurisantes et respectueuses.

Il faut également développer une offre de services complémentaire et locale, pour éviter que les personnes en situation d'itinérance n'aient à se déplacer loin de leur milieu de vie.

1540 « U » comme « urgence ».

1545 L'hiver revient chaque année. Les canicules aussi. L'itinérance, ce n'est pas un phénomène saisonnier. Centraide recommande de sortir de la logique d'urgence et d'offrir des mesures structurantes en toute saison, pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, et aussi de prévenir l'épuisement dans les organismes qui subissent les effets récurrents d'une gestion en mode urgence.

« D » comme « documenter ».

1550 Il faut bonifier, regrouper et partager les bonnes pratiques, en précisant les rôles et responsabilités de chaque partie prenante, organismes communautaires, personnes en situation d'itinérance, voisinage, élu-e-s et gouvernements, et y intégrer les apprentissages issus d'interventions éprouvées.

1555 Il faut également créer des communautés de pratiques et de savoirs pour favoriser l'apprentissage en continu.

« D » comme « droit au logement ».

1560 Personne ne conteste la présence d'écoles, de bibliothèques ou d'épiceries à l'échelle de nos quartiers. Ces ressources répondent à des besoins connus et reconnus. Elles sont intégrées au tissu social et leur existence est normale.

1565 C'est la même chose pour les ressources en itinérance. Leur besoin est réel et la présence de ces ressources au sein des quartiers fait partie de la solution.

1570 La normalisation passe également par la reconnaissance du droit au logement comme un droit fondamental. La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce clairement ce droit reconnu par l'ONU en 1948, réaffirmé ensuite dans sept traités fondamentaux liés aux droits de la personne. Cette reconnaissance du droit au logement doit être enchâssée dans la loi.

« D » comme « démantèlement ».

1575 La défenseure fédérale du logement a pris position en 2024 sur les campements au Canada. Elle demande aux villes de cesser les démantèlements de campements de personnes en situation d'itinérance.

1580 Il faut instaurer, selon nous, un moratoire sur les démantèlements des campements en l'absence de solutions de rechange dignes et respectueuses des droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance et conformes à la jurisprudence canadienne.

« D » comme « dialogue ».

1585 Il faut s'assurer d'avoir des espaces de réel dialogue à l'échelle des quartiers, favorisant les échanges participatifs où les membres de la communauté, les élu-e-s et les organismes peuvent réfléchir à des solutions adaptées aux réalités locales et aux enjeux émergents.

1590 Le dialogue, c'est aussi d'avoir une terminologie adaptée, d'avoir une terminologie commune, inclusive et respectueuse, qui reconnaît à toutes et à tous le droit à la ville et qui met en avant la dignité et l'humanité des personnes en situation d'itinérance.

On croit qu'il faudrait également offrir des formations aux élu-e-s, aux médias et aux autres actrices et acteurs concernés pour encourager l'utilisation d'une terminologie bienveillante et déstigmatisante.

1595 « A » comme « financement adapté ».

« Le manque d'argent, ce n'est pas le plus grand problème en ce moment », nous disent les acteurs et les actrices sur le terrain. Bien qu'insuffisants, plusieurs fonds existent, mais c'est surtout la façon de les octroyer qui pose problème.

1600 On recommande de mettre en place un financement pluriannuel basé sur la mission des organismes permettant d'assurer une plus grande prévisibilité financière.

1605 Il faut également simplifier et harmoniser les mécanismes de financement afin de réduire les lourdeurs administratives et favoriser des modèles de financement souples.

Il faut également créer une plateforme, qui est une idée nouvelle que nous suggérons ce soir, permettant aux organismes de partager leur lecture des besoins, de mettre en commun leurs actions respectives et d'y préciser leurs besoins de soutien financier dans une vision collective.

1610 « C » comme « travailler avec cohérence dans la concertation et assumer une responsabilité collective ».

1615 Il ne faut pas se substituer ou dédoubler ce qui existe déjà, mais plutôt réactiver, compléter ou collaborer avec les instances existantes.

À l'échelle locale, il faudrait former des comités multipartites de vivre ensemble au sein des quartiers pour répartir la charge de l'implantation des ressources et assurer un engagement et une

1620

responsabilité de toutes les parties prenantes à la réussite du projet, en amont, pendant, mais aussi – et surtout – après la mise en place des services.

1625

À l'échelle de la Ville, on recommande d'optimiser l'utilisation des instances de concertation actuelles en renforçant les mécanismes de coordination entre les différents ordres gouvernementaux, le réseau de la santé et des services sociaux, les tables de quartier et les organismes communautaires.

1630

Entre Montréal et le gouvernement du Québec, de réactiver le Bureau de la gouvernance et d'utiliser pleinement cette instance comme levier dans la gestion de la crise actuelle en itinérance.

Et entre les villes du Québec... et entre les villes et le gouvernement du Québec, de consolider les structures municipales existantes et renforcer la collaboration avec la table intersectorielle Québec-Municipalités en itinérance.

1635

Enfin, « E » comme « évaluer ».

On propose de nous donner un cadre pour mesurer le chemin parcouru, d'être capables de capter les effets des actions qu'on a posées ensemble, et surtout, d'apprendre ensemble.

1640

M. CLAUDE PINARD :

Et en terminant, ce que j'aimerais vous dire, c'est qu'il y a plusieurs chemins qui mènent à la rue; il y a un seul chemin qui permet d'en sortir, et c'est le continuum de services. Donc, le processus qui entoure la personne en situation d'itinérance et le processus de réaffiliation sociale, si vous voulez, et ça passe nécessairement par la cohabitation.

1645

Donc, en terminant, ce qu'on aimerait dire, c'est qu'on a besoin de *leadership* sur cette question. On a besoin d'un *leadership* qui est, oui, partagé, mais à la fin de la journée, la Ville de Montréal doit assumer un *leadership* fort, faire les interfaces avec les différents paliers de gouvernement, particulièrement le gouvernement du Québec, et s'assurer que l'ensemble des

1650 citoyens et des organismes communautaires ont voix au chapitre dans le but de trouver des solutions acceptables pour tout le monde au niveau de la cohabitation sociale.

LA PRÉSIDENTE :

1655 Merci. Merci beaucoup à vous deux. Il y a beaucoup de choses intéressantes. Vous mettez beaucoup l'accent quand même sur la mutualisation d'un certain nombre de choses à l'intérieur de l'écosystème, comme si actuellement on perdait des énergies, des données, des bonnes pratiques, des...

1660 Qui coordonne tout ça? Ce n'est pas toujours la Ville, hein? Cette mutualisation-là, ça prend un réseau fort. Est-ce que c'est un mouvement? Est-ce que c'est une gouvernance locale? Comment vous voyez ça?

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1665 Écoutez, nous, pour en arriver à la présentation de notre mémoire, on a eu une journée de discussions avec plusieurs de nos partenaires...

LA PRÉSIDENTE :

1670 Et on...

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1675 ... dans le Grand Montréal. Et donc, ce thème-là est ressorti fortement. Une des choses clés qui a fait consensus, c'est cette idée d'avoir à l'échelle locale, là où les ressources sont implantées, l'équivalent de comités de vivre ensemble. Et là, on parle de comités qui rassembleraient les organismes locaux, les citoyens, les élu-e-s, les instances municipales, pour vraiment faciliter le dialogue en continu, avant, pendant et durant toute la vie d'une ressource.

1680

LA PRÉSIDENTE :

D'une ressource.

1685

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

On pense que ça, ça permettrait de désamorcer des tensions en misant vraiment sur la communication et le partenariat. Ça permettrait aussi de soutenir les organismes. Souvent, on a un organisme porteur qui se retrouve à avoir beaucoup de pression. Puis finalement, d'avoir un apprentissage collectif.

1690

LA PRÉSIDENTE :

Des initiatives comme celle-ci, il y en a, il y en a eu. On nous répète que ce n'est pas toujours bien coordonné ou qu'on ne passe pas nécessairement à l'action après. Ce sur quoi je vous questionnais, c'est plus la mutualisation des indicateurs, du financement, de... Je trouvais que c'était assez fort comme proposition.

1695

M. CLAUDE PINARD :

Bien, c'est clair que... Vous savez, dans la lutte contre la pauvreté puis l'exclusion sociale, les données, ce n'est pas quelque chose qui... On dépend beaucoup des données de Statistique Canada, entre autres, des données d'un dénombrement qui ne font pas l'unanimité, des données d'un gouvernement qui sont... qui peuvent être en retard, même chose au niveau de la Ville.

1700

1705

Donc, je pense que juste s'entendre sur le fait que les données ne sont pas nécessairement à jour puis de vouloir travailler à les mettre à jour de façon intéressante, une façon de faire ça, c'est de valoriser toute la donnée qualitative, donc de comprendre exactement ce qui se passe puis de bien pouvoir tout mettre ensemble.

1710

Parce que, et c'est notre approche à Centraide, on est en action communautaire, on croit formellement que les organismes communautaires ont les solutions. Ils sont issus du milieu et ils ont

1715

les solutions à appliquer. La façon de les appuyer, c'est d'arrêter les appels à projets – on a eu un exemple tantôt – et s'assurer qu'on finance à la mission et qu'on parte des organismes communautaires pour bâtir la donnée qui va nous permettre éventuellement de changer les politiques publiques et changer les façons d'intervenir.

1720

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

Puis sur la mutualisation au niveau du financement, bien, un peu de la même façon de dire, au niveau des organismes, ce qu'on a entendu, c'est : est-ce qu'on peut partir des besoins, déjà, les chiffrer, qu'ils soient accessibles et qu'on sorte d'une logique d'appels à projets? Parce que les acteurs sur le terrain connaissent les besoins, savent également combien coûte la mise en place de ces ressources-là.

1725

LA PRÉSIDENTE :

Judy?

1730

Mme JUDY GOLD :

Oui. Merci. Vous recommandez de parfaire et adopter une terminologie inclusive. À cet égard, vous recommandez entre autres des campagnes de sensibilisation, des formations. À qui reviendrait la responsabilité de lancer et suivre ces initiatives? Ce serait la Ville, le comité de coordination que vous suggérez à l'échelle municipale?

1735

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

Mais ce serait à plusieurs niveaux. En fait, on a parlé de différents niveaux, chacun avec ses responsabilités. Donc, oui, au niveau local, c'est-à-dire notamment à travers le comité de vivre ensemble dont on parle, mais aussi dans les relations avec tout le voisinage des citoyennes et citoyens. Au niveau de la Ville également. On parle aussi au niveau du gouvernement du Québec. Donc, ça, c'est vraiment un changement majeur.

1745

1750 Et là, ce qu'on nomme dans le mémoire, c'est cette idée du terme très fort « féminicide » qui a été adopté. Donc, il y a tout un vocabulaire aussi qui pourrait être adopté. Aux Nations Unies, on parle de « sans-abrisme ». On parle de... on a entendu les partenaires parler de vivre ensemble. On a parlé aussi de tous citoyennes et citoyens. Donc, c'est ce genre de changements là qu'on préconise.

Mme JUDY GOLD :

1755 D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

Denis (inaudible).

1760 **M. DENIS LECLERC :**

Oui. Vous... Je reviens sur la question du financement, parce que j'avoue qu'il n'y a pas grand monde qui dit que le financement existe puis qu'il y en a pratiquement suffisamment. Vous avez surtout dit que c'est la façon de le répartir.

1765 Donc, j'aimerais que vous puissiez développer, parce qu'on a évidemment entendu beaucoup que, face à la crise puis l'augmentation de la situation des personnes en situation d'itinérance, il manque cruellement de financement. Donc, est-ce que vous pourriez développer un petit peu, là, votre vision...

1770 **M. CLAUDE PINARD :**

Bien...

1775 **M. DENIS LECLERC :**

... à ce niveau-là?

M. CLAUDE PINARD :

1780 ... c'est intéressant parce que le... nous, on investit trois millions de dollars par année, Centraide, puis on va annoncer prochainement qu'on va augmenter nos investissements d'environ 25 % cette année même, pour venir justement à la question de l'urgence.

1785 Et une des difficultés qu'on a, Monsieur Leclerc, c'est que... c'est qu'on... il n'y a pas une belle planification de la part des donneurs d'ordre ou des bailleurs de fonds, ce qui fait qu'on a moins d'argent lorsque vient le temps de financer des... – comment dirais-je? – de la prévention, ou un peu plus tôt. Mais quand c'est l'urgence, c'est spectaculaire, c'est dans les médias, donc on est prêt à faire du financement, fait que...

1790 Le commentaire de Félix-Antoine tout à l'heure, c'est un commentaire qui est sorti de discussions qu'on a eues avec les organismes communautaires qui disaient : il y en a des financements, il y a également des programmes, il faut juste peut-être regarder ça d'une autre façon et sortir la logique de la crise pour travailler, oui, sur la prévention...

1795 **LA PRÉSIDENTE :**

Le long terme.

M. DENIS LECLERC :

1800 ... et le long terme.

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1805 Peut-être en complément, les acteurs auxquels... qu'on a consultés et qui sont nos partenaires nous disent : oui, les fonds pourraient toujours être bonifiés, mais c'est surtout les conditions du financement qui devraient être améliorées.

1810

Donc là, on parle de financement en ce moment qui arrive trop à la dernière minute avec des appels à projets restrictifs où les organismes communautaires ont à se mobiliser, à mettre des ressources aussi pour répondre à ces appels à projets là. Souvent, ça va être en très peu de temps, les financements sont sur du court terme, à rétablir année après année.

1815

Nous, on croit qu'il faut vraiment tabler, surtout étant donné la problématique à laquelle on fait face, tabler sur du financement pluriannuel vraiment établi, puis qui puisse soutenir les organismes à la mission également.

LA PRÉSIDENTE :

1820

Judy?

Mme JUDY GOLD :

1825

Oui. On aimerait avoir une clarification. Vous mentionnez qu'il y a des facteurs imprévisibles qui peuvent affecter le budget de fonctionnement de l'organisme. Et comme exemple, vous mentionnez, je vous cite : « Si des plaintes sont faites et que les forces policières se déplacent, même si les plaintes ne sont pas fondées, l'organisme est facturé. » Expliquez-nous ça. Ça nous rend extrêmement perplexes.

1830

LA PRÉSIDENTE :

On n'avait jamais entendu parler de ça.

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1835

Oui, bien, ça, c'est... ça a été relevé par un des organismes partenaires, notamment Dans la rue, qui étaient présents à notre consultation. Donc, ça, je pense que c'est un exemple évocateur de situations difficiles dans lesquelles les organismes peuvent être placés.

1840

Mme JUDY GOLD :

Mais je comprends que le SPVM va facture (inaudible) si les policiers se déplacent et la plainte n'est pas fondée. Est-ce que c'est ça...

1845

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

Pour le...

1850

Mme JUDY GOLD :

... qu'on comprend?

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1855

Pour le déplacement... Oui. C'est ce qui nous a été rapporté.

LA PRÉSIDENTE :

1860

Eh bien, eh bien. Nous avons été tous les trois soufflés par ce petit bout-là. On n'avait jamais entendu parler de ça. O.K. Ça va bien?

M. DENIS LECLERC :

1865

C'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

1870

Ça va bien. Niveau de concertation à plusieurs étages, mais mieux organisé, mieux ficelé, avec des données qui circulent et une vision qui s'en va dans la même direction.

M. CLAUDE PINARD :

1875 Et une meilleure planification.

LA PRÉSIDENTE :

1880 Et une meilleure planification.

M. CLAUDE PINARD :

Moi, je vous prédis que le 1er décembre va revenir.

1885 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon.

M. CLAUDE PINARD :

1890 Et qu'il va faire encore -20 en janvier l'année prochaine. On le sait déjà, donc pourquoi on ne se prépare pas?

LA PRÉSIDENTE :

1895 Très possible qu'il neige en mars aussi.

M. CLAUDE PINARD :

1900 Effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup à tous les deux, Monsieur Pinard et Monsieur Véronneau.

1905 **M. CLAUDE PINARD :**

Merci.

1910 **M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :**

Merci beaucoup.

M. DENIS LECLERC :

1915 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous en prie.

1920

Mme ELISHA HILL
Citoyenne

1925

LA PRÉSIDENTE :

1930 Alors, nous allons reprendre nos travaux. Peut-être vous demander de ne pas trop faire de bruit dans la salle, pour les gens qui nous écoutent à distance, ça peut peut-être faire un bruit de fond aussi.

1935 Alors, nous avons devant nous madame Elisha Hill, qui est citoyenne et qui nous a déposé une opinion. Alors, bonsoir. Vous avez 10 minutes pour... Et nous vous écoutons. On a lu votre mémoire.